

Informations concernant votre structure

Raison sociale :

Adresse complète :

Téléphone :

Site internet :

Effectif de votre entreprise : (conditionne le nombre de cartes ERB envoyées)

Votre SIRET :

Code NAF/APE :

Merci de décrire votre activité principale

→ Un texte libre qui sera repris dans notre annuaire des adhérents sur www.assoerb.fr. NB : Pensez à vérifier votre fiche et à nous envoyer des rectificatifs si besoin

Vos représentants au sein de ERB

Dirigeant ou responsable :

Son mail :

Représentant éventuel :

Son mail :

Personne « relai » pour ERB :

Son mail :

(en charge de diffuser aux autres personnes / services les informations susceptibles de les intéresser)

Vos inscriptions au sein de l'association

Des commissions se réunissent régulièrement pour mettre en place différentes actions au sein de l'association. Pour recevoir les informations dédiées à ces groupes de travail et être invité à ces réunions, merci d'inscrire les personnes susceptibles d'être intéressées dans votre entreprise.

La commission Services aux entreprises

⇒ Cette commission met en place des actions en lien avec les achats, le développement durable et les relations d'affaires entre adhérents.

Son mail :

La commission Emploi et RH

⇒ Cette commission vise à accompagner les entreprises adhérentes sur les thématiques liées aux ressources humaines.

Son mail :

La commission Animation

- ⇒ Rompre l'isolement des chefs d'entreprises est au cœur de l'ADN ERB. L'objectif de cette commission est de créer du lien en organisant des animations conviviales.

Son mail :

Montant des cotisations

Les cotisations sont annuelles (par année civile) et sont calculées en fonction du nombre de salariés de votre établissement au 31/12/2022.

- 150 € entre 0 et 10 salariés
- 250 € de 11 à 20 salariés
- 450 € de 21 à 50 salariés
- 600 € de 51 à 100 salariés
- 800 € plus de 101 salariés
- Gratuit (pour les entreprises créées depuis moins d'un an)

L'option « Centrale d'achat »

La commission Services aux entreprises vous propose d'adhérer, via ERB, à la centrale d'achats Qantis. Grâce à ce dispositif, en 2022, plus de 4 millions d'euros d'achats ont été réalisés avec un gain moyen de 15%. C'est donc plus de 750 000 euros qui ont été économisés grâce à cette mutualisation.

La cotisation 2023 est en fonction du nombre de vos salariés

- 100 € entre 0 et 10 salariés
- 250 € entre 10 et 50 salariés
- 500 € entre 50 et 100 salariés
- 800 € plus de 100 salariés
- Je ne suis pas intéressé

Ne réglez rien maintenant,
une facture séparée vous parviendra.

Votre engagement

Je soussigné, _____, déclare adhérer à l'association des Entreprises de Romans-Bourg de Péage et à ses valeurs et vous adresse ma cotisation pour l'année 2023 d'un montant de euros.

A _____, le _____

Signature et cachet de l'entreprise